

Lettre ouverte des membres du Conseil d'administration de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones

Les propos de Madame Denise Bombardier à l'émission Tout le monde en parle du dimanche 21 octobre dernier, ont beaucoup fait réagir les francophones et Acadiens vivant en contexte minoritaire. Et avec raison. Ils sont nombreux à avoir surmonté des obstacles de taille pour pouvoir continuer de transmettre leur langue et leur culture à leurs enfants. Ces enfants, ils sont aujourd'hui plus de 165 000 à étudier en français dans l'une des 700 écoles élémentaires et secondaires de notre réseau dans les neuf provinces et trois territoires à l'extérieur du Québec. D'un bout à l'autre du pays, il est donc possible de faire instruire ses enfants en français que l'on vive à Iqaluit, Vancouver ou à St-Jean de Terre-Neuve.

La perception de Madame Bombardier à l'effet que les communautés francophones ont à peu près disparu ne fait que démontrer l'importance de resserrer les liens entre les francophones vivant en contexte minoritaire au pays et les francophones du Québec. La francophonie ne peut se permettre d'être fragmentée.

En février dernier, de passage à Winnipeg, le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne à l'époque, Monsieur Jean-Marc Fournier, avait saisi l'occasion pour souligner le désir du Québec de se rapprocher des communautés francophones et acadiennes.

Devant des représentants d'organismes de la francophonie, il avait tenu les propos suivants : « Vous êtes excessivement importants pour l'avenir du français. Nous sommes plus de 10 millions à parler le français au pays. Pendant longtemps, on avait de la difficulté à comprendre que ces chiffres, les 8 millions de locuteurs francophones au Québec et les 2 millions ailleurs au Canada, pouvaient s'additionner. On veut être Québécois et Canadien à travers les langues officielles qui se veulent d'abord et avant tout un pont entre nos communautés. »

Il est à souhaiter que le nouveau gouvernement du premier ministre François Legault poursuive la mise en œuvre de cette politique d'affirmation du Québec et de relations canadiennes. En outre, Radio-Canada a un rôle, voire un devoir, comme diffuseur public d'offrir non seulement une diversité d'opinions en ondes, mais aussi une diversité de ses invités. Cela inclut de présenter des francophones qui vivent et réussissent en français dans les neuf provinces et trois territoires et pas seulement au Québec et à l'étranger.

En étant plus présents dans l'espace public, les francophones et Acadiens contribueront à faire tomber les préjugés à leur endroit. Les écoles de langue française avec l'appui de leurs communautés ont donné à nos élèves des racines et des ailes. Il est temps maintenant dans un contexte de mondialisation que le Québec leur tende également la main.

Mario Pelletier, président de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones

Charly Mini (Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador)

Léonard LeFort (Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse)

Émile Gallant (Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard)

Willy Wilondja (Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick)

Jean Lemay (Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques, Ontario)

Denis Chartrand (Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario)

Bernard Lesage (Commission scolaire franco-manitobaine)

Alpha Barry (Conseil scolaire fransaskois)

Louis Arseneault (Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta)

Marc-André Ouellette (Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique)

Luc Brisebois (Commission scolaire francophone du Nunavut)

Simon Cloutier (Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest)

Jean-Sébastien Blais (Commission scolaire francophone du Yukon)